

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 13 (1935)

Artikel: Pierre Huaud l'ainé, émailleur genevois
Autor: Dufaux, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727913>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



PIERRE HUAUD L'AINÉ, ÉMAILLEUR GENEVOIS

A. DUFAUX.



CE nom n'est pas inconnu aux lecteurs de *Genava*. Déjà la famille des Huaud a été présentée ici même¹ à l'occasion de la première montre acquise par la section des Arts décoratifs. Nous nous disions heureux de posséder enfin un témoin authentique et en état parfait de conservation, de cet art de la décoration sur émail appliquée à la montre. Nous devons, en effet, aux Huaud, établis à Genève à la fin du XVII^e siècle, toute notre industrie du décor de la montre, et nos émailleurs, nos peintres peuvent reconnaître comme leur ancêtre et saluer comme leur bienfaiteur ce modeste artisan venu en 1630 de Châtellerault en Poitou, s'installer à Genève où, le 24 avril 1671, il était admis à la bourgeoisie avec ses trois fils Pierre, Jean-Pierre et Amy, « moyennant 800 florins, un mousquet pour la défense de la ville et un seillot pour l'incendie ».

Les montres de cette lointaine époque étaient constituées par un boîtier de cuivre — une coque, disent les émailleurs — entièrement émaillé, à l'intérieur comme à l'extérieur, décoré de paysages au fond comme sur le chevet du boîtier, la face étant réservée à la reproduction de quelque scène de la mythologie, le « Jugement de Pâris » dont la montre acquise par nous en 1929, ou l'« Actéon » de la collection Garnier, ou encore « le Ravissement d'Hélène » de la collection Ollivier. Le cadran lui-même se revêtait d'un décor. Bref, la montre terminée devenait un bijou d'émail, un bijou dont l'authenticité s'affirme dans la signature peinte sur un cartouche, dans le décor même: « P. Huaud l'ainé, pinxit, Genève ».

Or, cette année, la chance voulut que nous soit présenté un second échantillon du talent de Pierre Huaud l'ainé, le plus considéré des trois frères, montre signée

¹ *Genava*, VIII, 1930, p. 108.



1



2



3



4



5

Pl. XV. — 1-3. E 449. Montre de Pierre Huaud l'aîné. — 4. 1845-4. Miniature, portrait de Pierre-le-Grand, par J. A. Arlaud. — 5. 6464. Miniature, portrait de Louis XV, d'après van Loo. Musée de Genève.

comme la première, en bon état comme elle, mais d'un décor un peu spécial en ceci qu'il ne met point en scène Pâris ou Hélène, mais une simple mortelle, amplement pourvue de grâces et d'attraits, pour la plus grande satisfaction d'un guerrier, dont le geste d'attirance se comprend de reste (*pl. XV, 1-3*). Un amour, penché à droite sur l'épaule de la belle personne, semble se réjouir des feux exprimés par les figures principales. Le visage de la femme est traité dans les gris, comme Huaud en a l'habitude, ainsi qu'en témoigne un portrait exposé depuis longtemps au Musée, portrait signé « Petrus Huaud, major natus, pinxit genevae, 1688 ». Il s'agit donc bien du même artiste, ainsi qu'il est facile de s'en assurer en confrontant montre et portrait.

L'heure est venue de commettre une indiscretion en rappelant qu'au temps des Huaud il arrivait qu'un client désirât posséder le portrait de son amie, tint à l'avoir toujours à portée, avec licence de le montrer en toute occasion à ses amis, à sa famille — et sans doute à sa femme, sans, pour autant, courir le risque de faire éclater des orages dans le ciel conjugal. Il suffisait alors de commander une montre analogue à celle exposée aujourd'hui dans notre section des arts décoratifs.

S'il ne nous appartient pas de tirer la morale de cette habitude, il nous plaît néanmoins de la signaler ici, puisqu'une récente acquisition nous en fournit l'occasion.

